

Services professionnels centrés sur les tâches et les solutions – 2.6 Expert-conseil en gestion du changement et 2.15 Expert-conseil en animation de groupe - Niveau 2 (intermédiaire)

Le présent marché est passé pour le compte de : Santé Canada – **SPTS PDP 1000251654**

Il est ouvert seulement aux **titulaires d'un arrangement en matière d'approvisionnement sous E60ZT-18TSPS** qui sont qualifiés pour le Palier 1 pour la catégorie suivante :

Volet 2 : Volet des services-conseils en affaires et services de gestion du changement

2.6 Expert-conseil en gestion du changement, niveau 2

2.15 Expert-conseil en animation de groupe, niveau 2

Les entreprises suivantes ont été invitées à présenter une proposition.

1. ADRM Technology Consulting Group Corp.
2. ADRM Technology Consulting Group Corp and Randstad Interim Inc.
3. Cistel Technology Inc.
4. HDP Group Inc.
5. Integra Networks Corporation
6. Janet Leblanc & Associates Inc.
7. KPMG LLP
8. Malarsoft Technology Corporation
9. Maplesoft Consulting Inc.
10. Maverin Business Services Inc.
11. MaxSys Staffing & Consulting Inc.
12. Mindwire System Ltd., Akkada Professional Services Inc., HubSpoke Inc., in Joint Venture
13. Nisha Technologies Inc.
14. Orbis Risk Consulting Inc.
15. The AIM Group Inc.

Description du besoin :

La Direction générale des produits de santé et des aliments (DGPSA) de Santé Canada a besoin d'au plus quatre (4) experts-conseils en gestion du changement de niveau 2 (SPTS) et d'au plus deux (2) experts-conseils en animation de groupe de niveau 2 (SPTS) pour offrir des services dans l'ensemble de la DGPSA au fur et à mesure des besoins.

Niveau de sécurité :

liste des exigences relatives à la sécurité des services professionnels centralisés #6

1. L'entrepreneur ou l'offrant doit détenir en permanence, pendant l'exécution du contrat ou de l'offre à commandes, une attestation d'organisation désignée (VOD) en vigueur, délivrée par le Programme de Sécurité des Contrats (PSC), Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC)
2. Les membres du personnel de l'entrepreneur ou de l'offrant devant avoir accès à des renseignements ou à des biens **protégés**, ou à des établissements de travail dont l'accès est réglementé, doivent **tous** détenir une cote de **fiabilité** en vigueur, délivrée ou approuvée par le PSC, TPSGC
3. L'entrepreneur ou l'offrant **ne doit pas** emporter de renseignements ou de biens **protégés** hors des établissements de travail visés; et l'entrepreneur ou l'offrant doit s'assurer que son personnel est au courant de cette restriction et qu'il la respecte

4. Les contrats de sous-traitance comportant des exigences relatives à la sécurité **ne doivent pas** être attribués sans l'autorisation écrite préalable du PSC, TPSGC
5. L'entrepreneur ou l'offrant doit respecter les dispositions :
 - a. de la Liste de vérification des exigences relatives à la sécurité et directive de sécurité (s'il y a lieu), reproduite ci-joint à l'Annexe _____
 - b. du Manuel de la sécurité des contrats (dernière édition)

Durée du contrat propose/Délai de livraison

La durée proposée du contrat est de trois ans à compter de la date d'attribution du contrat.

Niveau estimé de l'effort

Le niveau d'effort estimé pour toutes les ressources de la catégorie 2.6 Expert-conseil en gestion du changement est de 3 000 jours, et de la catégorie 2.15 Expert-conseil en animation de groupe est de 200 jours.

Quantité estimée de produits : Niveau 1 – TSPS – jusqu'à 3,75M

Numéro de dossier : 1000251654

Autorité contractante : Rania Johnston

Courriel : rania.johnston@hc-sc.gc.ca

REMARQUE : La méthode d'approvisionnement des services professionnels centrés sur les tâches et solutions (SPTS) est mise à jour chaque trimestre. Si vous désirez savoir comment vous pouvez devenir un « titulaire d'AA qualifié », veuillez communiquer avec SPTS.TSPS@TPSGC-PWGSC.GC.CA